

RÉUNION DE PRÉRENTRÉE

JEUDI 31 AOUT 2023

CONTACTS

.Classe 1 CP/CE1	.Guilaine SERRAILLE	.Temps plein (déchargée les jeudis et un mardi sur 3 par Mélanie Perbet)	.Guilaine.serraille@ac-lyon.fr	.06 20 96 43 98
	.Mélanie PERBET	.Le jeudi et un mardi sur 3 (et remplaçante les lundis, rattachée à notre école)	.Melanie.Perbet@ac-lyon.fr	.06 59 27 53 45
.Classe 2 CE2/CM1	.Amandine DUBOIS	.vendredi	.Amandine.dubois6@yahoo.com	.06 07 12 76 93
	.Lucie ALLALA		.lucieallala@yahoo.com	.06 82 19 18 65
.Classe 3 CP	.Florence HOURNE	.mardi	.Flo.hourne@gmail.com	.06 89 35 47 29
	.Lucie ALLALA		.lucieallala@yahoo.com	.06 82 19 18 65
.Classe 4 CE1	.Mary LABBE	.lundi	.Labbemary2@gmail.com	.06 76 61 89 65
	.Lucie ALLALA		.lucieallala@yahoo.com	.06 82 19 18 65
.Classe 5 CE2	.Charlotte DECAMBRON et Nathalie BESACIER	Temps plein	.Ce.0693465s@ac-lyon.fr .nathalie.besacier@ac-lyon.fr	.07 86 37 27 35 .06 07 19 45 88
.Classe 6 CM1/CM2	.Alexandra VACHOUX	.Temps plein	.alexbouly42@gmail.com	06 43 10 30 82
.Classe 7 CM1/CM2	.Claudie DEMARS	.Temps plein	.Claudie.demars@ac-lyon.fr	.06 98 60 22 39

*** JOUR DE DÉCHARGE : JEUDI AVEC 12 MARDIS DECHARGES CI-DESSOUS**

05/09

26/09

17/10

21/11

12/12

16/01

06/02

12/03

02/04

07/05

28/05

18/06

ATTRIBUTION DES CLASSES, EFFECTIFS [+1 CM2 A RAJOUTER]

CLASSE	NIVEAU	ENSEIGNANT TITULAIRE/PES 100%	EFFECTIF
CLASSE 1	CP/CE1	Guilaine SERRAILLE et Mélanie PERBET	21
CLASSE 2	CE2/CM1	Amandine DUBOIS et Lucie ALLALA	23
CLASSE 3	CP	Florence HOURNE et Lucie ALLALA	23
CLASSE 4	CE1	Mary LABBE et Lucie ALLALA	22
CLASSE 5	CE1/CE2	Charlotte DECAMBRON et Nathalie BESACIER	22
CLASSE 6	CM1/CM2	Alexandra VACHOUX	24
CLASSE 7	CM1/CM2	Claudie DEMARS	24
TOTAL			159

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

- Planning des services de récréation et d'ouverture du portail doit être respecté car il engage la responsabilité de chacun (à faire)
- Circulation **dans les couloirs** se fait en silence : mise en rang et déplacement, à l'aller comme au retour
- **Sortie 16h30** : animateur périscolaire au centre du couloir pour accueillir les élèves qui vont à l'étude. Les autres (garderie + maison) sortent par l'extérieur avec l'enseignant
- **Fonctionnement du passeport** : sur un certain nombre de règles transgressées une barre. Faire le point tous les vendredis. Coup de pouce pour les petits (CP/CE1/CE2) dans le vert. Adaptation 6^e pour les CM2 à partir des vacances de printemps.
- Cantine : lorsqu'un élève est absent le préciser sur la feuille de cantine en mettant (absent à 8h30) ou malade si on connaît la raison. Stéphane appellera la famille s'il y a des doutes. C'est aussi lui qui se chargera d'appeler la cantine centrale pour donner les effectifs.

- Entrées et sorties par les portes vitrées pour les récréations.
- A 8h20 et à 13h35 : ils rentrent par l'extérieur et ils se lavent les mains et/ou gel hydroalcoolique avant d'aller à leurs places.
- Faire son rang sur son numéro de classe incendie
- Nombre de récrés : 2 récrés le matin et 1 l'après midi
 - *10h-10h20 cycle PETITS et 10h20-10h40 GRANDS 2 pour le matin*
 - *15h-15h20 PETITS ET GRANDS*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Lecture du règlement intérieur. Points litigieux éventuels ?
- A faire signer par les parents dans le cahier de liaison.

Ecole élémentaire Jacques Cartier 2 chemin de la lande - 69530 BRIGNAIS

04 72 31 06 91

RÈGLEMENT DE L'ÉCOLE

(provisoire à valider en conseil d'école)

HORAIRES : Les élèves sont accueillis à l'école 10 minutes avant les horaires de classe. Il est demandé aux parents que l'enfant n'arrive **pas trop en avance**. En effet, l'école ne peut pas être tenue pour responsable des accidents causés ou survenus aux enfants avant 8h30 ou avant 13h45.

L'entrée des parents dans la cour et dans les couloirs est interdite. Merci d'attendre les enfants pour raison de sécurité sur l'esplanade de l'école.

ABSENCES : Toute absence doit être **signalée le jour-même**, soit par téléphone jusqu'à 8h30, soit par mail (ce.0693465s@ac-lyon.fr). Au retour de l'enfant, elles seront **justifiées** par les parents dans le cahier de liaison (billet d'absence). A partir de 3 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois un courrier sera envoyé à la famille par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

AUTORISATION : Pendant l'horaire scolaire, un élève ne peut quitter l'école à la demande des parents que pour des motifs très importants. L'enseignant sera prévenu par la famille qui viendra chercher et raccompagnera l'enfant jusque devant la classe.

CARTABLE : Les élèves ne doivent apporter dans le cartable (ou poches) aucun objet non nécessaire aux exercices scolaires (portables, jouets, bonbons, chewing-gum... sont interdits).

COURRIER : Seuls les courriers émanant des fédérations de parents et de la mairie seront diffusés au sein de l'école.

ENTRETIEN AVEC LES MAÎTRES : Pour tout entretien avec le maître de votre enfant, il vous est demandé de prendre rendez-vous par le biais du cahier de liaison.

GOUTER : Les gouters sont interdits le matin et sont tolérés uniquement à 16h30 pour ceux qui restent à l'étude. (Pas de paquet complet de gâteaux, de chips, de sucreries ni de boissons gazeuses).

LAÏCITÉ : Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

Lorsqu'un élève méconnaît l'interdiction posée à l'alinéa précédent, le chef d'établissement (directrice ou directeur) organise un dialogue avec cet élève avant l'engagement de toute mesure disciplinaire.

LUTTE CONTRE L'INCIVILITÉ ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : Les élèves dont le comportement irrespectueux ou violent caractérisé met en péril les valeurs fondamentales de l'École de la République, pourront faire l'objet de mesures disciplinaires (changement de classe, d'école), lorsque toutes les autres actions éducatives se seront révélées vaines. Un passeport de

comportement est en vigueur dans toutes les classes. Toute détérioration entraînera le nettoyage, la réparation ou le remboursement.

LIVRES : Ils doivent être **couverts** avec une feuille en plastique. Tout livre perdu ou détérioré devra être remboursé ou remplacé à l'identique (édition, format...).

PORT DES LUNETTES : Si le port des lunettes n'est pas indispensable pendant les récréations et les leçons d'éducation physique, les parents doivent le signaler à l'enseignant dans le cahier de liaison.

PROPRETÉ : Les enfants doivent se présenter à l'école dans un état de **parfaite propreté**.

RETARDS : Ils seront signalés par les enseignants par un mot dans le cahier de liaison.

SANTÉ : Un enfant malade ne peut être accueilli à l'école tant qu'il n'est pas **COMPLÈTEMENT** guéri. L'école n'est pas habilitée à délivrer des médicaments aux élèves. **Un élève ne pourra prendre un médicament à l'école sans** qu'un **P.A.I.** (projet d'accueil individualisé) ait été signé avec la famille, l'école et le médecin (et la mairie si cela concerne le temps de cantine).

TÉLÉPHONE : Nous vous remercions de ne pas téléphoner à l'école pendant les heures de classe sauf cas d'urgence.

TÉLÉPHONE PORTABLE : L'usage du téléphone portable, ou de tout autre objet connecté, par les élèves est strictement interdit (dans l'enceinte de l'école ou lors des activités organisées à l'extérieur, dont les voyages scolaires).

En cas d'urgence et si les parents ne sont pas présents, l'enfant sera conduit par les pompiers à l'hôpital le plus proche.

Monsieur et Madame _____

Parents de l'enfant _____ en classe de _____

Ont pris connaissance du règlement de l'école.

Signatures :

SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE

- Dans la cour, se positionner au niveau des lieux à risque nécessitant une surveillance particulière : les WC, portail des deux récrés, lignes rouges = murs, bungalow, dans la grande cour ils peuvent aller jusqu'à l'arbre, pas derrière les haies. Ils ne peuvent pas monter dans les arbres / tables de ping pong ni se cacher sous les tables de ping pong. Equilibre et gym : que lors de la récréation du matin puisque l'après-midi nous sommes trop nombreux. Casquettes à l'endroit dans l'établissement.
- Veillez à ce qu'il y ait un enseignant de service dans la cour à chaque récréation sinon attendre qu'il arrive.
- Modalités d'évacuation en cas d'incendie :
 - Marquage dans la cour,
 - Fermer les portes/fenêtres/lumières,
 - Vérifier les interclasses, les WC
 - Compter les élèves (cahier d'appel)
- Modalités de confinement [PPMS](#) disponible dans le bureau qu'il faudra modifier. Exercice à programmer avant les vacances d'automne avec la maternelle. www.lesbonsreflexes.com Arlette la tortue d'alerte.
- [Autorisation de sortie](#) à faire compléter par les familles (en cas de sortie sur le temps scolaire)
- En cas de réunion avec des parents, la directrice doit si possible se trouver dans les locaux.
- MY KEEPER : vérifier que les balises sont bien branchées à chaque fin de journée ; garder la balise en récréation. Faire remonter si l'appareil est défectueux.

8h20	Accueil des enfants dans les classes		
Cantine	Nombre d'élèves + nom de l'enseignant s'il mange. Si un enfant est inscrit et dit qu'il ne mange pas, on appelle les parents Si un enfant est inscrit et qu'il est malade, le noter ☐ malade		
Récréation matin			
11h45	CANTINE : élèves confiés aux agents du péricolaire qui entrent dans la classe pour faire l'appel. Ils attendent que les élèves soient assis et silencieux pour le faire.	AUTRE : accompagnés par l'enseignant jusqu'au portillon et grand portail.	APC possible
13h35	Accueil dans les classes ¼ d'heure lecture		
Récréation après midi			
16h30	Étude surveillées par un animateur Études dirigées par un enseignant Horaires : 16h30-17h30 (15 min de récré) Lieu : en classe Objectifs : les devoirs GRATUIT	Garderie Horaires : 16h30-17h30 (jusqu'à 18h15) Lieu : cantine PAYANT	APC possible

APC

- 2 tableaux à remplir :
 - Décompte des heures dans le fichier Excel des 108h
 - [Tableau](#) par période résumant le contenu de l'aide pour chaque élève
- **Autorisation APC** à faire remplir par les familles : tableau en liège, réutiliser la même fiche d'une période sur l'autre pour le même élève. Voir tableau Amandine pour une autorisation à l'année.
- **Qui à 16H30 : Nathalie**
- **Qui à 11h45 : Toutes les autres**

DOCUMENTS ADM

- Dossier élèves, à distribuer le jour de la rentrée :
 - La fiche de renseignements, à compléter ou à corriger en vert
 - La fiche des autorisations photos à remplir
 - La fiche d'urgence médicale à remplir
 - *L'attestation d'assurance scolaire à demander*
 - Les présentations des fédérations de parents
 - ➔ Dans vos casiers, manque la note de rentrée avec la date des réunions ! A COMPLETER
 - Abonnements école des loisirs / MILAN, etc (réunion de parents ?)

- Documents enseignants : fiche d'absence maladie, APC, fiche d'autorisation de sorties... dans la salle des maîtres au-dessus du micro-onde. Toujours laisser un exemplaire vierge dans la pochette.

RASED

- Membres du RASED :
 - Mme ODIN Emily (PSY)
 - Mme DELOLY Muriel (E)
 - Mme ? Odile (G)
- Envoyer [les demandes d'aide](#) avant la réunion de concertation pour parler des élèves en difficulté. Les mettre à jour sur le dossier COMMUN de l'école. Utiliser ce document tout au long de l'année pour les élèves qui posent question afin de garder une trace des réunions/rencontres avec les parents. Montrer un exemple pour Alexandra et Claudie
- Date non fixée à ce jour par le RASED

EMPLOIS DU TEMPS

- Organisation des surveillances :

- Services : chaque enseignante est de service le matin. Roulement pour pause

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-8h30	Florence	Claudie	Amandine/Guilaine	Nathalie
13h35-13h45	Alexandra	Mary	Mélanie	Lucie

- Organisation des plannings d'utilisation des locaux :

- [EPS](#) : en faire un par période
- [BCD](#) ?
- [Salle informatique](#) ?
- [Jeux de cours](#): chaque classe possède une caisse avec des jeux. Mettre un responsable qui gère le matériel. Marquer le matériel de la classe.
- Planning PISCINE AFFICHE AU BUREAU, et BRISPORT, salle de danse, auditorium en attente... !
- Planning Musique en attente...!

MUSIQUE

- - 5 créneaux la journée du vendredi (horaires à voir avec Florian)
- - les séances débuteront la semaine du 18 septembre
- - réunion le jeudi 7 à 12h pour organisation du projet
- - Orchestre à l'école le jeudi matin : 9h15 puis 10h30

EMPLOI DU TEMPS EPS

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-9h30				
9h30-10h				
10h40-11h45				
13h45 -14h30	Nathalie	Lucie Cp	Mélanie CP/CE1	Mary
14h30-15h	Lucie Ce1	Guilaine	Nathalie	Florence
15h30- 16h30	Alexandra	Amandine	Alexandra CM1	Lucie Ce2/Cm1

PISCINES

Aquagaron Brignais

- Formation nouveaux PE : Alexandra et - (photocopie de la carte d'identité)
- Visite du centre aquatique le jeudi 7/09 de 17h30 à 19h
- Visio questions/réponses au choix :
 - jeudi 7/09 de 12h15 à 13h15
 - vendredi 8/09 de 12h15 à 13h15
 - lundi 11/09 de 17h30 à 18h30
- Il faut me dire quel(s) sont le ou les jours choisis, et qui va s'en occuper pour que je puisse prévenir la circonscription et donner vos coordonnées.

CALENDRIER PREVISIONNEL ANNUEL

Tableau prévisionnel à valider

- Les dates de remise des livrets : 3 trimestres pour les C3 -
 - **T1 : 15/12/23** pour signature et **18/12/23** pour les donner ;
 - **T2 : 29/03/24** pour signature et **02/04/24** pour les donner ;
 - **T3 : 21/06/24** pour signature et **24/06/24** pour les donner
- 2 dates POUR C2 :
 - **S1 : 26/01/24** pour signature et **29/01/24** pour les donner
 - **S2 : 21/06/24** pour signature et **24/06/24** pour les donner
- Les concertations (conseil des maîtres/ cycles):
 - Ceux d'1h auront lieu sur le temps du midi (de préférence le jeudi) : pour Lucie, je ferai des CR !
 - Ceux de 3h auront lieu les mercredis matins
- Evènements de l'année : Projet EPS - USEP - Les Incos - Printemps des poètes - Projet parcours BD classe 6 - projet avec un auteur/photographe autour du salon du livre classe 7

J 31/08	9h	3h	C2 C3 + directrice	Journée de pré-rentrée non-officielle	
V 1/09	9h	3h	C2 C3 + directrice	Deuxième journée de pré-rentrée : priorités académiques	
V 8/09	12h	1h30	C2+C3 + directrice	Réunion musique avec intervenant	
J14/09	12h15	1h	C2 C3 + directrice	Retour sur la réunion USEP	
V 15/09 Ma 19/09	18h 18h	1h30 1h30	CP, CP/CE1, CE1, CE1/Ce2 CE2/CM1, CM1/CM2 (x2)	Réunion Parents	
Ma 21/11	18h	2h	C2 C3 Représentants élus +directrice	conseil n°1	
Ma 12/03	18h	2h	C2 C3 Représentants élus +directrice	conseil n°2	
L 17/06	18h	2h	C2 C3 Représentants élus +directrice	conseil n°3	Pot?
J 5/10?	journée	1h	RASED + directrice + C2/C3	Suivi des élèves en difficultés	Suivi des élèves en difficulté, PPS, fiches RASED
J 21/09	12h15	1h	C2 C3 + directrice	commandes/budget / PPMS	Avoir pris connaissance de l'ancien PPMS
Me 4/10	8h30	3h	C2 C3 + directrice	Mise en place des actions du projet d'école, points sur les projets 22/23	
J 16/11	12h15	1h	C2 C3 + directrice	préparation du conseil d'école	
Me 15/11	8h30	3h	C2 C3 + directrice	Tutorat?	
J 07/12	12h15	1h	C2 C3 + directrice		
J 12/01	12h15	1h	C2 C3 + directrice	Suivi des élèves en difficultés	

Me 17/01	8h30	3h	C2+C3+ directrice	projet d'école / actions intégrées au PE / printemps des poètes
J 7/03	12h15	1h	C3+ directrice	AFFELNET + préparation au conseil d'école
Me 20/03	8h30	3h	C2+C3 + directrice	Mise en œuvre : actions travaillées en équipe projet d'école ou préparation du spectacle de fin d'année
J 28/03	12h15	1h	C2+C3+ directrice	Projets préparation année 24/25
J 04/04	12h15	1h	C3	Suivi des élèves en difficultés (passage/maintien)
V 05/04	12h15	1h	C2	Suivi des élèves en difficultés (passage/maintien)
J 02/05	12h15	1h	C2+C3+ directrice	Etablir le bilan des actions pour cibler les objectifs du projet d'école
Me 15/05	8h30	3h	C2+C3+ directrice	Préparation du spectacle de fin d'année
J 23/05	12h 15	1h	C2+C3+ directrice	Structure de l'école
J 13/06	12h 15	1h	C2+C3+ directrice	Préparation du conseil d'école
J 27/06	12h 15	1h	C2+C3+ directrice	Répartition des classes

COMMUNICATION DANS L'ÉCOLE

- Privilégier les écrits pour toutes demandes par mails en précisant l'objet
- Téléphoner si absence/retard du matin => [tableau des répartitions](#) des élèves à remplir et à mettre dans le bureau
- Blog : <https://infos-j-cartier.blog.ac-lyon.fr>
 - Onglet liens utiles
 - Onglets informations hebdomadaires
 - Onglets Conseils des maitres avec CR des conseils
 - Sur le blog, lorsqu'il y a @ cela signifie que j'attends un retour par mail
- Dans la salle des maitresses : tableau blanc / casiers : classeurs à terminer (manque la note de rentrée)
- Cahiers des absences pour les élèves : il circule tous les jours dans les classes, envoyé par un facteur. Une maitresse veut-elle en être responsable cette année?
- Cantine : Qui veut faire la cantine les matins ?

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

- Cahier de liaison :
 - Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
 - Les justifications d'absence.
 - Les changements de coordonnées ou de situation familiale.
 - Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans ses apprentissages.
- Toute absence doit obligatoirement être signalée soit par courriel (mail) soit par téléphone avant 8h30. Prévenir des absences répétitives pour signaler : cahier des absents qui passe chaque matin dans les classes via les responsables de classe.
- Direction : je reçois sur rendez-vous **le jeudi** toute la journée, sur les horaires scolaires, certains mardis et exceptionnellement les autres jours après 16h30.
- Problème entre parents et enseignants : essayer de régler le problème directement dans un cadre décidé et non sur le moment. Différer lorsqu'un parent est en colère au portail, prendre rdv le lendemain pour faire redescendre la température.
- Si besoin faire appel à la directrice (rôle de médiateur) ou à une autre enseignante chevronnée.

ACCUEIL DES ELEVES RENTREE

- Rentrée : 8h20 ouverture du portail, entrée des parents dans la cour, regroupement pour le mot de la directrice ? - présentation de l'équipe, du projet de l'année (EPS), participation des parents aux activités de la classe, FCPE/PEEP
- Chaque enseignante récupère ses élèves à la fin de la présentation

AESH

- Mme Géraldine ORRIOLS 06 66 89 93 36
- Mme Nathalie MACON 06 87 03 30 30
- Mme GRAVEJAT Mylène 06 63 18 07 29
- Lisette 06 95 29 44 07
- Manal 06 16 91 69 00

Elèves notifiés ou en cours :

.Adam Z	.CE2	. 6h	.Adam M	.CM2	.12H
.Emre	.CM1	. 6h	.Mathilde R	.CP	.33H
.Ibrahim	.CM2	6h	.Miya	.CP	.12h
.Fares H	.CM1	.6h	Théo B. ?	Cp	12h
.Yara	.CE1	6h			

PROPOSITIONS EDT MYLENE

Mylène	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-10h	NAWFEL	ARISTIDE	NAWFEL	ARISTIDE
10h20-10h45	NAWFEL	ARISTIDE	NAWFEL	ARISTIDE
13h35-15h	ARISTIDE	Théo ?	ARISTIDE	Théo ?
15h20-16h30	ARISTIDE	Théo ?	ARISTIDE	Théo ?

PROPOSITIONS EDT MANAL

Manel	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-10h	Ibrahim/ Emre	NAWFEL	Ibrahim/ Emre	NAWFEL
10h20-10h45	Ibrahim/ Emre	NAWFEL	Ibrahim/ Emre	NAWFEL
13h35-15h	Théo ?	Ibrahim/ Emre	Théo ?	Ibrahim/ Emre
15h20-16h30	Théo ?	Ibrahim/ Emre	Théo ?	Ibrahim/ Emre

PROPOSITIONS EDT AESH - NATHALIE

Nathalie	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-10h	Adam M.	Yara	Adam M.	Yara
10h20-10h45	Adam M.	Yara	Adam M.	Yara
13h35-15h	Yara	Adam M	Yara	Adam M.
15h20-16h30	Yara	Adam M	Yara	Adam M.

PROPOSITIONS EDT AESH - GÉRALDINE

Géraldine	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-10h	Miya	AdamZ / Fares	Miya	AdamZ / Fares
10h20-10h45	Miya	AdamZ / Fares	Miya	AdamZ / Fares
13h35-15h	AdamZ / Fares	Miya	AdamZ / Fares	Miya
15h20-16h30	AdamZ / Fares	Miya	AdamZ / Fares	Miya

PROPOSITIONS EDT AESH – LISETTE

Lisette	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
8h20-10h	Mathilde	Mathilde	Mathilde	Mathilde
10h20-10h45	Mathilde	Mathilde	Mathilde	Mathilde
13h35-15h	Mathilde	Mathilde	Mathilde	Mathilde
15h20-16h30	Mathilde	Mathilde	Mathilde	Mathilde

PAI

- Demander à chaque famille concernée si les PAI sont renouvelés (demande envoyée en fin d'année) avec formulaire à remplir et à nous faire passer avec les médicaments
- PAI à refaire à chaque changement d'école sinon ce n'est pas nécessaire sauf s'il y a une modification du protocole d'intervention
- Ordonnances et médicaments à renouveler **OBLIGATOIREMENT**
- Afficher les PAI dans les classes
- Les PAI et les médicaments sont à prendre en cas de sorties scolaires
- Si nécessaire la transmission à la cantine se fait à l'initiative de la famille

Reconduction / Mise à jour d'un projet d'accueil individualisé (PAI)

Circulaire du 10/02/2021

Année scolaire 2022 /2023

Ce document est à utiliser pour le maintien d'un PAI, avec protocole d'urgence et besoins spécifiques de l'élève

Madame, Monsieur,

Votre enfant, porteur d'une maladie chronique, a bénéficié, à votre demande, d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) pour l'année scolaire 2021/2022.

Si vous souhaitez la poursuite du PAI mis en place, il convient de remplir et de retourner au directeur(trice) de l'école ce document avec les pièces complémentaires indiquées ci-dessous.

L'ensemble de ces pièces doit être remis au directeur(trice) avant le 30 septembre, pour permettre la mise en œuvre du PAI de votre enfant.

Coupon réponse

Madame, Monsieur :

Concernant l'enfant : NOM PRENOM

Scolarisé : Ecole - classe

- 1 - Ne souhaite(nt) pas la poursuite du PAI pour l'année 2022/2023
- 2 - Souhaite(nt) le maintien du PAI pour l'année 2022/2023 :
- A -Sans modification du protocole : merci de transmettre une ordonnance actualisée et les médicaments de votre enfant (en vérifiant bien les dates de péremption)
 - B -Avec modification du protocole : merci de transmettre un nouveau protocole d'urgence, renseigné et signé par le médecin qui suit l'enfant ainsi que l'ordonnance actualisée et les médicaments de votre enfant (en vérifiant bien les dates de péremption).

Fait à le Signature des parents

RECONDUCTION PAI 2022/2023 – SIGNATURES (DOC INTERNE)

RECONDUCTION (mise à jour) PAI ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Demande de maintien du protocole d'urgence par la famille, reçu le ...
(document à conserver à l'école)

Établissement scolaire et hors de l'établissement scolaire :

Référents	Nom	Adresse administrative	Signature et date	Exemplaire reçu le :
Directeur(trice) d'école (premier degré)				
Enseignant de la classe, Professeur principal, Encadrant de la structure				
Infirmier(e) éducation nationale ou PMI ou collectivité d'accueil				

Nom / Prénom de l'élève : ...

RECONDUCTION D'UN PAI – COURRIER AUX FAMILLES

ELÈVES CONCERNÉS EN 23-24

.NOM	.PRENOM	.Sexe	.Date de naissance	.Classe	.Nouveau PAI 2023/24(x)	.Continuité de PAI (x)	.Protocole STANDARD (O/N)	.Protocole SPECIFIQUE pathologie	.CANTINE
									.O/N
									.
.COU	.Nina	.F	.29/11/2014	.CE1	.	.X	.	.ALIMENTAIRE	.O
.COU	.Martin	.M	.19/04/2017	.CP	.X
.MER	.Yasmine	.F	.28/03/2014	.CE2	.X	.	.	.ASTHME	.O
.ANS	.Capucine	.F	.16/11/2014	.CE2	.x	.	.	.ASTHME	.O
.MAR PER	.Hugo	.M		CE1		X		.ASTHME	.O
.HAM	.Yara	.F		CE1		.X		.ASTHME	.O
.ALI KADA	.Ichem	.M	:08/2017	CP	.X			.Asthme	.O
.DESS	.Jonathan	.M	18/12/2013	CM2	.X			.Cardiopathie congénitale (opéré naissance)	.O

PROJETS

- SMAGGA : STOP AU GASPID'O
- Classe orchestre
- Interventions musicales avec?- réunion à prévoir pour mettre en place le projet (**validation par directrice**)
- Projet USEP - réunion prévue le 12/09 à 17h15 à Gabriel Péri Givors, qui peut s'y rendre Nathalie et Claudie
- Les Incos
- Printemps des poètes
- Tutorat reconduit à partir de Toussaint ou Janvier ?
- AMELY
- VELO
- Manga classe 6
- Salon du livre classe 7
- Projet vélo classes 6 et 7 à mettre en place

PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉCOLE

TROIS AXES :

AXE 1 : L'EXPRESSION SOUS TOUTES SES FORMES (EN LIEN AVEC L'ÉCO-CITOYENNETÉ)

AXE 2 : LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN

AXE 3 : CONSOLIDATION DU CLIMAT SCOLAIRE SEREIN AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

OBJECTIFS :

Dire, lire, écouter pour comprendre un message (C2 et C3)

Ecrire : rédiger des écrits variés (C2 et C3)

S'exprimer devant les autres par une performance artistique et/ou acrobatique (C2 et C3)

CHERCHER – s'engager dans une démarche, observer, questionner, manipuler, expérimenter, émettre des hypothèses en mobilisant des outils ou des procédures mathématiques déjà rencontrées, en élaborant un raisonnement adapté à une situation nouvelle (C2 et C3)

Adopter un comportement éthique et responsable et relier des connaissances acquises en sciences et technologies à des questions d'environnement (C2 et C3)

Respecter autrui et accepter et respecter les différences en s'engageant dans la réalisation d'un projet collectif dans la commune (C2 et C3)

PROJET D'ÉCOLE

THEMES RETENUS POUR TRAVAILLER CES AXES :

- ANNÉE 1 ; DANSE - CORPS ET VOIX AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS

- ANNÉE 2 : JO 2024

- ANNÉE 3 : TOUR DU MONDE

- ANNÉE 4 : LES 4 ÉLÉMENTS

ACTIONS ANNEE 2 :

- SENSIBILISER LES ÉLÈVES À LA POÉSIE ET ENCOURAGER LA LECTURE DE POÈMES COMME PRATIQUE CULTURELLE : LE PRINTEMPS DES POÈTES

- FAVORISER LE PLAISIR DE LIRE ET AMENER À SE FORGER UNE OPINION SUR DES ALBUMS ET DES ROMANS : LES INCORRUPTIBLES

- S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES PAR UNE PERFORMANCE ARTISTIQUE ET/OU ACROBATIQUE : ORCHESTRE, MUSIQUE...

- S'EXPRIMER DEVANT LES AUTRES A TRAVERS LE THEATRE

- SENSIBILISER A LA REDUCTION DES DECHETS

- MOBILISER DES OUTILS ET DES PROCEDURES MATHÉMATIQUES : RALLYE MATHS ENVIRONNEMENT

ACTIONS ANNEE :

- **SMAGGA**
- **MISE EN PLACE D'UN JARDIN/COIN NATURE + INTERVENTION D'UN PROFESSIONNEL**
- **MEDIATIONS**
- **CONSEILS DE CLASSES : ELECTIONS DE DELEGUES**
- **SEMAINE DU CLIMAT SCOLAIRE**
-
- **PASSEPORTS DE COMPORTEMENT**

TABLEAU 108H

OUTIL RÉCAPITULATIF DES 18H DE FORMATION, DES RÉUNIONS, DES APC, ETC.

TABLEAU 108 H : [HTTPS://INFOS-J-CARTIER.BLOG.AC-LYON.FR/WORDPRESS/WP-ADMIN/POST.PHP?POST=1449&ACTION=EDIT](https://infos-j-cartier.blog.ac-lyon.fr/wordpress/wp-admin/post.php?post=1449&action=edit)

BUDGET OCCE ECOLE

- **8817,10 euros** restant. Nous devons déduire de ce budget : projet usep(1500€), incos (750 environ €), AMELY, VELO (900)
- COOP Classe : bilan avant fin septembre

BUDGET PAR CLASSE (DEVELAY)

Classe	1	2	3	4	5	6	7	Bureau	Total
Budget classe	667,1	667,1	667,1	667,1	667,1	667,1	667,1	1000,0	5670
Dépensé	426,6	528,61	561,42	434,85	465,09	194,04	109,86	545,16	3265,63
Budget restant	240,5	138,5	105,7	232,3	202,1	473,1	557,3	454,8	2404,4

Toujours bloquées à ce jour... / Prévoir la commande AV et EPS ?

DIVERS

- **Photocopies** : pas de contrôle mais discipline individuelle indispensable (*être sûr de la pertinence de chaque photocopie, privilégier les demi-formats lorsque nécessaire (A5), les recto verso si pas de collage dans les cahiers...*)
- **Evaluations CP/CE1 - Passage** du 11/09 au 22/09 Saisie jusqu'au 29/09
- Autonome de solidarité via la MAIF
- **PHOTOS DE CLASSE** : jeudi 14 septembre 14h
- **Centre social** : passera dans la matinée
- Qui a besoin de matériel pour des enfants en situation de handicap ? Commande MAIRIE
- BAYARD intéressées
- Cahiers de liaison à récupérer au bureau
- **Médiathèque** : penser à s'inscrire pour les intéressées ! Il faut aussi qu'on signe et renvoie la charte
- **Travaux Garon** : Ce mail pour vous informer que les travaux de **renaturation des berges du Garon et de protection contre les inondations au droit de la zone sportive Pierre Minssieux** à Brignais **vont débuter lundi 28/08/2023**. Pour des raisons de sécurité, la rive gauche du Garon ne sera pas accessible (pumptrack, terrain de football et espace enherbé). L'accès devrait être de nouveau possible à partir de fin novembre. La date précise vous sera communiquée en fonction de l'avancement des travaux